



Camping-Car

UNIQUE FÉDÉRATION NE REGROUPEANT QUE DES VÉHICULES DE LOISIRS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 novembre 2024 à ISSOUDUN

Patrick LABLANCHE, président de la Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars ouvre la séance à 16 H 20.

Conditions de vote pour l'AGO : (vote à main levée ou à bulletin secret ?)

Il est demandé aux présidents de clubs ou à leurs représentants de décider s'ils sont d'accord pour un vote à main levée.

Contre : **00** Abstention : **00** Le vote à main levée est adopté à l'unanimité.

1) Rapport moral du Président : (Vote)

Le Président précise que l'année passée il avait indiqué qu'il aimerait bien laisser la présidence. C'est toujours d'actualité. Il estime en tant que président de la FFACCC que la présidence doit tourner. Il précise que son mandat cours encore pour deux ans au sein du comité exécutif. Chaque année, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, le comité exécutif se réunit pour élire ses membres à chacun des postes. « Je suis prêt à laisser ma place ».

Il remercie tous les bénévoles qui œuvrent pour la FFACCC, pour les forums, dans les différentes commissions, les salons ... et toutes les bonnes volontés qui s'activent au sein de la fédération pour la faire connaître.

Il remercie particulièrement les membres du comité exécutif en insistant sur le fait qu'ils réalisent un bénévolat très important sans compter les heures passées pour le bien de la fédération.

Il remercie Marie-Madeleine COUTURIER pour l'immense travail qu'elle a accompli dans le cadre de la mise en place d'une convention spéciale, il s'agit d'une « mutualisation du risque annulation de voyages ». Daniel DRAUT a beaucoup œuvré auprès de Marie-Madeleine. Cette convention permettrait aux adhérents qui font un voyage de pouvoir bénéficier de l'indemnisation en cas d'annulation du fait d'une panne ou d'un accident survenu à leur camping-car, du montant qui normalement est la pénalité mentionnée sur le contrat de vente.

Vote du rapport moral du président

Nombre d'opposition : **00** Nombre d'abstention : **00**

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

2) Modifications du règlement intérieur

Les modifications du règlement intérieur ont été lues et expliquées lors du CA de ce matin.

Vote des modifications du règlement intérieur

Nombre d'opposition : **00** Nombre d'abstention : : (1 Club : 2 voix plus 1 pouvoir) **03**

Les modifications du règlement intérieur sont approuvées à la majorité.

Le nouveau RI est joint au présent CR.

3) Situation financière et compte de gestion

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 11 décembre 1990

Matr. Voyages N° IM075100248 – Assurance Macif N° 15195976

Siège social : 3, rue Danton 92240 MALAKOFF

Téléphone : 0800.800.158 (Appel gratuit) E-mail : contact@ffacc.info site www.ffacc.info

La situation financière de la FFACCC ainsi que le compte de gestion, ces deux sujets ont été abordés et développés ce matin par Daniel COLLOMBET au cours du conseil d'administration.

4) Rapport financier : Par le vérificateur aux comptes. Présenté par Pierre ARGENTIN. (Vote pour chacun des deux points précédents)

Pour le contrôle des comptes annuels tels qu'ils viennent de vous être présentés, les vérifications ont été effectuées par rapprochement systématique entre les pièces justificatives, les écritures comptables et les relevés bancaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du comité exécutif et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Ces éléments me permettent d'affirmer que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de cet exercice.

Par conséquent, je vous propose de donner quitus au trésorier et au comité exécutif pour leur gestion comptable et financière de la FFACCC

Vote du rapport du vérificateur

Nombre d'opposition : **00** Nombre d'abstention : **00**
Approuvé à l'unanimité

Vote du quitus

Nombre d'opposition : **00** Nombre d'abstention : **00**
Approuvé à l'unanimité

5) Renouvellement des vérificateurs aux comptes (Vote)

Un vérificateur au compte est proposé par le comité exécutif et ensuite c'est l'assemblée qui l'approuve. Auparavant nous avons une vérificatrice aux comptes. Elle nous a adressé un courrier recommandé pour se proposer comme vérificatrice au compte pour l'année 2024 – 2025. Nous n'avons pas accédé à sa demande.

Pierre ARGENTIN, actuel vérificateur aux comptes ne renouvelle pas son mandat.

Après plusieurs recherches, nous avons sollicité Jean-Paul SILVESTRI. Il est à l'ACCREPA, c'est l'ancien trésorier du Club de l'Est, qu'il vient de quitter pour nous rejoindre comme vérificateur.

Vote du vérificateur aux comptes

Nombre d'opposition : **00** Nombre d'abstention : **00**
La désignation de Jean-Paul SILVESTRI est approuvée à l'unanimité.

6) Renouvellement et candidature au Comité exécutif

Un membre du comité exécutif a présenté sa démission :

↳ Jean Pierre RUELLÉ

Un membre du comité exécutif doit renouveler son mandat :

↳ Danielle ROZIAU (vote)

Vote

Nombre d'opposition : **00** Nombre d'abstention : **00**
Le mandat de Danielle ROZIAU est reconduit à l'unanimité.

Deux nouveaux membres se présentent au comité exécutif :

↳ Roland GUEBEY, présentation puis (vote)

Vote pour qu'il rentre au comité exécutif

Nombre d'opposition : **00** Nombre d'abstention : **00**
Roland GUEBEY est élu à l'unanimité pour un mandat de trois ans au comité.

↳ Pierre ARGENTIN présentation puis (vote)

Vote pour qu'il rentre au comité exécutif

Nombre d'opposition : 00 Nombre d'abstention : 00

Pierre ARGENTIN est élu à l'unanimité pour un mandat de trois ans au comité.

7) Quitus sur les travaux des commissions : Partenariat, Salon Forum, Vadrouille, Protection juridique, Communication, voyages, informatique. (Vote)

Vote du quitus sur l'ensemble des commissions :

Nombre d'opposition : 00 Nombre d'abstention : 00

Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à

16 H 52, le 6 novembre 2024

Le président de séance
Patrick LABLANCHE



Le secrétaire de séance
Daniel SIMON

